



Sommaire

L'Action conjointe BEI-Universités en faveur de la recherche

L'éducation est l'une des priorités de la Banque européenne d'investissement : elle contribue de manière essentielle à la stratégie de Lisbonne et constitue un élément porteur de l'activité de la BEI à l'appui de la cohésion sociale et de l'innovation. Parallèlement à son activité de prêt dans le secteur de l'éducation, la Banque a mis en place son programme d'action conjointe BEI-Universités qui lui permet de soutenir spécifiquement l'enseignement supérieur et la recherche universitaire. Cette action a pour ambition de répondre de manière cohérente aux demandes des universités européennes, notamment en matière d'assistance financière, mais aussi de contribution aux travaux de recherche. Elle facilite également les travaux universitaires et de recherche du personnel de la Banque. L'Action conjointe BEI-Universités en faveur de la recherche est supervisée par le Comité BEI-Universités, lui-même présidé par le président de la Banque. Elle propose trois programmes : EIBURS, STAREBEI et les Réseaux universitaires BEI.

Le programme EIBURS de parrainage de la BEI en faveur de la recherche universitaire

Le programme EIBURS accorde des subventions à des centres de recherche universitaires, dont les travaux et les thèmes de recherche présentent un intérêt majeur pour la BEI et qui sont sélectionnés par le Comité BEI-Universités (CBU).

Les financements de la BEI sont accordés, à l'issue d'une procédure de sélection, à des facultés ou des centres de recherche universitaires situés dans l'UE et les pays adhérents ou en voie d'adhésion et dont le savoir-faire dans les domaines concernés est reconnu.

Une bourse EIBURS permet à un centre bénéficiaire de recevoir jusqu'à 100 000 EUR par an pendant trois ans pour développer des activités dans le domaine de recherche retenu qui viendront s'ajouter à ses activités normales. Les thèmes

de recherche sont définis d'un commun accord entre le centre bénéficiaire et la BEI. Ils doivent déboucher sur un éventail de résultats (recherche, enseignement, création de réseaux, diffusion des résultats, etc.) qui font l'objet d'une convention contractuelle avec la BEI.

Bien qu'il appartienne à l'université de prendre l'initiative s'agissant des activités universitaires et de recherche, la Banque peut proposer certaines activités spécifiques, notamment concernant les domaines de recherche et de formation continue auxquels participe son personnel.

Les appels à propositions sont publiés au Journal officiel de l'UE, sur le site Web de la BEI et par le biais d'invitations.

À l'issue de la procédure de sélection, un contrat entre la BEI et le bénéficiaire d'un financement EIBURS est signé pour une période de trois ans. Il ne pourra être renouvelé qu'au travers d'une nouvelle procédure de soumission de propositions.

Les demandes de financement au titre d'EIBURS

Les domaines de recherche pouvant bénéficier d'un financement EIBURS sont déterminés chaque année par le CBU, le nombre des nouveaux financements accordés dépendant des ressources budgétaires disponibles.

Le CBU choisit, parmi les propositions reçues, les centres bénéficiaires d'un financement en se basant sur les critères suivants :

- la qualité de la proposition (activités, performance escomptée compte tenu de son coût, etc.) ;
- le personnel affecté aux activités de recherche et la structure de gestion du programme EIBURS ;
- la qualité des recherches connexes menées par le centre candidat ;
- la capacité à accueillir des membres du personnel de la BEI et à collaborer avec ceux-ci ; et
- la possibilité d'envoyer des stagiaires se former à la BEI.

Les premiers domaines de recherche soutenus pour la période 2006-2009 ainsi que les universités bénéficiaires sont les suivants :

- l'évaluation financière et économique des incidences environnementales (Università Ca' Foscari di Venezia) ;
- l'évaluation technologique et l'accélération de l'innovation (Università di Bologna) ;
- les partenariats public-privé (Universidad Politécnica de Madrid) ; et
- les dimensions sociales du développement durable (Oxford Brookes University).

Pour la période 2007-2010, les domaines de recherche sélectionnés et les universités bénéficiaires d'un financement sont les suivants :

- l'analyse quantitative et les méthodes d'analyse pour la tarification des opérations de titrisation (EURANDOM, University of Eindhoven) ; et
- les investissements publics dans un contexte de restrictions budgétaires dans les nouveaux États membres de l'UE (Università degli studi di Milano).

Università Ca' Foscari di Venezia

La faculté d'économie de l'Università Ca' Foscari de Venise a été l'une des bénéficiaires d'un financement EIBURS en 2006, avec pour objectif d'approfondir ses recherches dans le domaine de l'évaluation financière et économique des incidences environnementales. Ce projet de recherche s'articule autour de deux principaux domaines : (i) les implications macroéconomiques des incidences liées au changement climatique, et (ii) l'utilisation d'outils d'évaluation microéconomique pour estimer le coût de la diminution de la biodiversité due au changement climatique. Le premier domaine de recherche vise à évaluer les incidences économiques (négatives ou, le cas échéant, positives) de différents changements climatiques attendus, y compris l'élévation du niveau des mers, la survenue de cataclysmes, la propagation des maladies, etc.. Dans le cadre de ces travaux, une étude détaillée sera également réalisée concernant les impacts sur les secteurs sensibles aux effets climatiques (comme le tourisme et l'énergie) et les principales mesures prises en matière de protection. Cette étude s'intéressera aussi bien aux incidences locales ou propres à un secteur donné qu'aux incidences systémiques. Le second domaine d'étude porte sur la manière dont les outils économétriques pourraient être utilisés en vue de déterminer la valeur économique de la biodiversité, selon des méthodologies fondées ou non sur le marché. Les modèles qui seront ainsi développés pourraient être utilisés pour définir et évaluer des politiques de gestion de la biodiversité.

Dans le cadre de ce projet de recherche, deux documents de travail (« *Economy-wide estimates of the implications of climate change: a joint analysis for sea level rise and tourism* » et « *Introducing biophysical aspects of land use decisions into a general equilibrium model* ») ont déjà été produits. En outre, les membres de l'équipe de recherche ont participé activement à plus d'une dizaine de conférences et ateliers de recherche.

(<http://www.dse.unive.it/en/centers-partners/ceem/progetti-di-ricerca/clibio/>)

Universidad Politécnica de Madrid

L'école de génie civil (*Escuela de Ingenieros de Caminos, Canales y Puertos*) de l'université espagnole Universidad Politécnica de Madrid a bénéficié d'un financement EIBURS en 2006 en vue de la réalisation d'un travail de recherche théorique et empirique et d'autres activités autour des partenariats public-privé (PPP). Le projet de recherche en cours va couvrir, entre autres, les sujets suivants : (i) l'évaluation des mécanismes d'atténuation du risque lié à la demande dans les projets PPP ; (ii) l'évaluation empirique de l'influence des mécanismes de passation des marchés sur la performance des PPP au cours de la phase de lancement du contrat ; (iii) les incitations liées aux performances pour les projets PPP dans le domaine des transports ; (iv) les nouvelles manières d'améliorer l'évaluation de la performance attendue compte tenu des coûts pour les projets PPP ; (v) la conjugaison des ressources financières (aides nationales et européennes et financements privés) pour les projets PPP ; (vi) la création d'incitations destinées à améliorer l'efficacité de l'affectation des ressources ; (vii) l'analyse de la précision de la planification financière dans les projets PPP ; et (viii) la comparaison des prévisions financières avec les résultats financiers réels.

Au cours de la première année de financement EIBURS, l'équipe de recherche a élaboré une méthodologie destinée à évaluer les mesures d'atténuation du risque lié à la demande pour les projets PPP et a produit un document concernant les prêts publics subordonnés servant à financer les concessions d'autoroutes payantes en Espagne. L'équipe a également entamé un travail de recherche sur l'influence des mécanismes de passation des marchés sur la performance des contrats PPP en phase de lancement.

(<http://www.transyt.upm.es/eiburs/index.htm>)

STAgés de REcherche BEI (STAREBEI)

Le programme STAREBEI vise à soutenir des initiatives présentant un intérêt commun pour des centres universitaires et les services de la BEI à travers des stages offerts à de jeunes chercheurs intéressés par des projets de recherche proposés par la Banque, effectués sous la supervision conjointe d'un tuteur universitaire et d'un tuteur de la BEI. Cette synergie entre le monde universitaire et les professionnels de la Banque a pour ambition d'apporter une expérience enrichissante aux jeunes chercheurs et de déboucher sur des résultats contribuant à développer le savoir-faire de la Banque et des universités. À la différence du programme EIBURS qui est axé sur des activités proposées par les centres universitaires, les propositions de recherche lancées dans le cadre de STAREBEI doivent émaner des services de la Banque.

Le programme est ouvert à toute université située dans l'Union européenne et qui propose des formations doctorales reconnues par le processus de Bologne. Il soutient des chercheurs universitaires pour une période allant de six mois à un an, qui est définie au cas par cas selon les besoins du stagiaire et les exigences liées au projet de recherche. Les stages sont pilotés par l'université et impliquent une certaine présence dans les locaux de la BEI.

L'approche du programme STAREBEI diffère de celle des stages classiques offerts au sein de la BEI dans la mesure où il met l'accent sur la recherche et demande un niveau universitaire plus élevé. Bien que les stages soient d'une durée plus longue, les chercheurs ne passeront généralement que de courtes périodes au siège de la BEI à Luxembourg. La rémunération offerte au chercheur est compétitive et s'appuie sur les conditions prévalant dans l'université partenaire.

Les premiers domaines de recherche relevant du programme STAREBEI et les universités bénéficiaires sont les suivants :

- l'application de la méthodologie ExterneE/HEATCO à l'évaluation des projets – évaluation monétaire des risques sanitaires, des nuisances sonores et d'autres incidences environnementales (Universität de Stuttgart) ;
- l'analyse économique des projets dans le domaine de l'énergie – alternatives à l'approche de l'actualisation des flux de trésorerie, avec un intérêt particulier accordé aux options réelles (Université de Montpellier) ;
- les économies d'échelle de nature financière dans le secteur de l'eau : les bénéfices potentiels issus de la consolidation du financement de projets fragmentés (Università Bocconi, Milan) ;
- les développements financiers au sein des nouveaux États membres de l'UE et des pays candidats : une analyse empirique s'appuyant sur la théorie du circuit monétaire (Université de Nice Sophia-Antipolis) ; et
- le capital-investissement, la performance de l'entreprise et les changements structurels. Perspectives théoriques et empiriques en Italie et au Royaume-Uni (Politecnico di Torino).

Propositions au titre du programme STAREBEI

La promotion du programme STAREBEI se fait par les réseaux universitaires BEI et le site Web de la Banque. Les facultés et centres de recherche peuvent soumettre leurs propositions de recherche afin de tester l'intérêt qu'elles peuvent susciter auprès des services de la Banque. Si les universités doivent être situées dans l'Union européenne, il n'existe aucune contrainte en ce qui concerne la nationalité des chercheurs, pour autant qu'ils aient le statut approprié (lien vis-à-vis de l'université, visa, etc.).

Conditions générales

Le programme STAREBEI est formalisé par un contrat passé entre les universités, qui sont responsables de leurs chercheurs respectifs, et la BEI. Le contrat sti-



pule les conditions spécifiques du stage envisagé et les paiements à effectuer. Ces paiements seront fonction des besoins financiers de telle sorte que les universités n'aient jamais à avancer de fonds. Le montant accordé au titre du stage couvre une allocation mensuelle pour le stagiaire équivalant au traitement d'un chargé de cours débutant à temps plein dans la même université (à concurrence de 2 000 EUR), les frais des démarches administratives engagées par l'université au titre du contrat (à concurrence de 20 % du total de l'allocation) auxquels s'ajoutent les frais de déplacement du stagiaire et de son tuteur de l'université et les frais directement liés aux activités de recherche, ces derniers devant être approuvés par le tuteur au sein de la BEI et les responsables du programme STAREBEI.

Le tuteur au sein de la BEI supervise le travail du stagiaire en étroite collaboration avec le tuteur universitaire afin de s'assurer que les travaux sont menés de manière adéquate. Le résultat souhaité de ce type de stage est une thèse, un rapport de recherche, ou les deux ; ces travaux devraient, de préférence, être publiables et être cosignés par les tuteurs.



Contacts

Banque européenne d'investissement

100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg

 universities@bei.org – www.bei.org/universities

ISBN 978-92-861-0682-8



9 789286 106828

Les réseaux universitaires BEI

La BEI peut également mettre en place des partenariats avec des réseaux universitaires qui, par leurs caractéristiques, peuvent soutenir de manière adéquate les objectifs de la Banque. Ces réseaux seront, pour la BEI, des vecteurs privilégiés pour faire connaître les programmes EIBURS et STAREBEI et fournir des renseignements à propos d'autres demandes de recherche émanant des services de la Banque et n'entrant pas dans le cadre de ces deux programmes. Ces réseaux doivent, à leur tour, fournir à la Banque des

informations utiles à ses activités. Le cas échéant, les universités pourront utiliser le « label BEI » dans leurs campagnes de promotion.

Principales caractéristiques du mécanisme de parrainage des réseaux universitaires mis en place par la BEI

Le label « Réseau universitaire BEI » est mis à la disposition de tout réseau universitaire défini comme un réseau coopératif menant des activités dans les domaines de l'éducation, de la recherche et du développement ayant un objectif spécifique et présentant clairement un intérêt pour

la BEI. Bien que devant avoir une orientation universitaire, le réseau peut inclure des organisations non universitaires. Les propositions émanant de réseaux universitaires doivent comporter des informations suffisantes sur leurs activités et préciser les attentes envisagées d'une telle collaboration avec la BEI. Toute candidature acceptée fait l'objet d'un accord spécifique conclu avec le réseau et formalisé au travers d'un protocole d'accord similaire pour tous les réseaux parrainés. À ce jour, la BEI a signé un protocole d'accord avec deux réseaux universitaires : l'UNIMED et le FEMISE.

L'UNIMED

L'UNIMED, l'Union des universités de la Méditerranée, est une association regroupant 73 universités situées dans des pays du bassin méditerranéen. L'UNIMED a pour objectif de promouvoir la recherche dans les domaines de la conservation et de la valorisation du patrimoine culturel, de l'environnement, de la santé, de l'économie et des nouvelles technologies de la communication, de manière à contribuer aux dimensions économiques et politiques des relations qu'entretiennent l'Union européenne et les pays partenaires méditerranéens.

Les principaux thèmes prioritaires de recherche définis dans le programme 2007-2009 de l'UNIMED sont les suivants :

- l'intégration régionale euro-méditerranéenne ainsi que l'intégration et la coopération entre les pays partenaires de l'UE du sud et de l'est de la Méditerranée ;
- la protection de l'environnement et le développement durable ;
- la protection et la valorisation du patrimoine culturel euro-méditerranéen ; et
- la politique sociale, notamment en matière de santé publique et d'emploi.

L'UNIMED constitue désormais l'un des canaux privilégiés utilisés par la BEI pour la mise en œuvre de son programme d'action en faveur des universités, cadre de référence pour la coopération entre la Banque et le monde universitaire. L'UNIMED aidera plus particulièrement à la réalisation d'activités de recherche et de diffusion universitaires qui concernent des problématiques socio-économiques touchant la Méditerranée et qui contribuent à appuyer le partenariat euro-méditerranéen.

<http://w3.uniroma1.it/unimed/eng/bei.asp>